

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

14 OCTOBRE 2022, RENNES

CONVOCAATION

Rennes, le 14 septembre 2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les responsables des Structures Commerciales Agréées, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous les principaux renseignements concernant notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Notre AGO se tiendra à la Maison Départementale des Sports, 13 B avenue de Cucillé, 35065 RENNES. Nous prévoyons le déroulement suivant :

- 19h30 à 20h00 : accueil et enregistrement des mandats (salle 4)
- 20h00 à 22h30 : Assemblée Générale Ordinaire (salle 4)
- 22h30 à 23h30 : verre de l'amitié (cafétéria)

Dans l'éventualité où vous ne pouvez pas participer à cette AGO, vous avez la possibilité de confier votre mandat à un autre licencié (voir formulaire page suivante).

Le comité demeure à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les responsables des Structures Commerciales Agréées, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yvon Ropert

Président du CODEP FFESSM35

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

14 OCTOBRE 2022, RENNES

MANDAT

Je soussigné(e) :

Numéro de licence :

Président(e) du club / Responsable de la SCA :

Numéro de club/SCA : 0335..... ; ne pouvant participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du CODEP FFESSM35 qui se tiendra le 9 octobre 2020 à Rennes, donne mandat à :

Numéro de licence :

pour représenter notre club/SCA lors de cette AGO.

Fait à, le

Signature :

Cachet :